Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 9470032
Centre d'intérêt: 450

Colloque régional L'école et les familles d'aujourd'hui (1991 : Sept-Iles, Québec).

Actes du Colloque régional "L'école et les familles d'aujourd'hui" / tenu à Sept-Iles, le 4 mai 1991. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1991. 67 p. ; 22 cm.

Code: 9192-0692; 51-7035.

ISBN 2-550-15811-3

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Ministère de l'éducation

Descripteur(s): Relations parents-école * Rôle des parents * Participation des parents * Statistiques * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Ce document contient les résumés des échanges de huit ateliers de travail tenus dans le cadre du colloque sur l'école et les familles ainsi qu'une soixantaine de recommandations. Les sujets abordés ont été les suivants: le partage des responsabilités en éducation, la communication famille-école, les rôles respectifs des parents et de l'école dans la transmission des valeurs, les attentes des parents à l'égard de l'école primaire et de l'école secondaire, l'école et les jeunes en difficulté, l'école et le rôle parental, l'école et la famille dans la communauté.

Type de document:

LES ACTES DU COLLOQUE RÉGIONAL

TENU À SEPT-ÎLES
LE 4 MAI 1991

Québec

94-70032

ACTES DU COLLOQUE RÉGIONAL

«L'ÉCOLE ET LES FAMILLES

D'AUJOURD'HUI»

---

tenu à Sept-Îles

le 4 mai 1991

TABLE DES MATIÈRES

page

Mot de la directrice régionale adjointe 5

Présentation 7

Comité organisateur 9

Participation 11

Portrait statistique régional 13

Ateliers 25

Allocution de clôture 57

Évaluation du colloque 63

Conclusion 67

MOT DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE ADJOINTE

La Direction régionale du ministère de l'Éducation est heureuse de vous présenter les actes du colloque régional «L'école et les familles d'aujourd'hui» tenu à Sept-Îles le 4 mai 1991.

Cet événement a permis à plus de 221 personnes, parents, commissaires, éducateurs et éducatrices, cadres scolaires, élèves, personnel du réseau de la santé et des services sociaux et membres d'organismes familiaux de la Côte-Nord, d'échanger des commentaires sur ce sujet d'actualité.

Les actes du colloque qui vous sont transmis constituent une première suite à cette journée de travail. Nous espérons que la concertation entre la famille et l'école continuera de demeurer une préoccupation et que ce document permettra d'alimenter les discussions dans chacun des milieux et conduira à des actions éducatives concrètes.

Margaret Rioux-Dolan,
directrice régionale adjointe

PRÉSENTATION

Le colloque régional sur l'école et la famille a été organisé dans le cadre du plan d'action gouvernemental «Familles en tête» 1989-1991, où il est recommandé à chacune des régions scolaires du Québec de tenir de telles rencontres. La politique familiale énoncée en 1987 prévoyait que chaque ministère ou organisme responsable assumerait la dimension familiale et l'intégrerait dans ses politiques et ses programmes.

Le ministère de l'Éducation du Québec reconnaît d'emblée le rôle fondamental de la famille comme première responsable de l'éducation des enfants et partenaire essentiel de l'école. Il tente par conséquent de favoriser le rapprochement des deux milieux et de faire en sorte que l'école puisse mieux connaître, mieux comprendre et mieux soutenir la famille dans sa tâche éducative.

L'invitation au colloque a été accueillie avec grand intérêt par les commissions scolaires de la Côte-Nord, de même que par les écoles privées, les établissements amérindiens, les organismes sociaux et communautaires.

En tout, 221 personnes venues de Tadoussac à Saint-Augustin, en passant par Fermont et Labrador City, ont participé à ce débat par un beau samedi de mai. Un comité organisateur régional, représentatif des différentes fonctions du réseau de l'éducation et de la famille, a tenu une dizaine de réunions pour mener à bien ce colloque, ainsi que plusieurs rencontres en sous-comités.

Un colloque ne règle pas tout, mais il permet d'abord aux parties de se parler: dire les réalités, décrire les malaises, exprimer les préjugés, définir les attentes pour tenter de concilier des intérêts divers, des volontés multiples.

C'est ce que nous avons choisi de faire au cours de ce premier colloque qu'on a réparti en seize ateliers de travail et qui a suscité une soixantaine de recommandations.

Les actes que nous vous présentons décrivent les principaux moments du colloque, notamment les discussions en ateliers et les recommandations. Nous souhaitons vivement que tous les organismes intéressés en prennent connaissance, les analysent et en tirent le meilleur profit possible.

Le responsable du dossier de la politique familiale,
Direction régionale de la Côte-Nord,

Marcel Cormier

COMITÉ ORGANISATEUR

COLLOQUE «L'ÉCOLE ET LES FAMILLES D'AUJOURD'HUI»

- Monsieur Richard BANVILLE, directeur des services de l'enseignement
  Commission scolaire de Port-Cartier

- Madame Johanne BÉRUBÉ, coordonnatrice des services famille-enfance-jeunesse
  CLSC de Sept-Îles

- Monsieur Gilles BOULIANNE, responsable des communications et de l'information
  Direction régionale de la Côte-Nord

- Monsieur Marcel CORMIER, responsable de la politique familiale
  Direction régionale de la Côte-Nord

- Madame Glorianne COUTURE, présidente de l'Association des commissions scolaires de la Côte-Nord
  Commission scolaire de Port-Cartier

- Madame Thérèse GAUDREAULT, Fédération des comités de parents
  Région Côte-Nord

- Madame Ginette GIFFARD, enseignante
  Syndicat de l'enseignement de la région du fer

- Madame Marie-Paule GROULX (représentante de l'AFEAS)
  Section de Sept-Îles

- Madame Marielle RICHARD, responsable du dossier famille
  Conseil régional de la santé et des services sociaux

- Madame Christiane Roy (représentante des directions d'école)
  Polyvalente Manikoutai, Sept-Îles

PARTICIPATION

1. RÉSEAU SCOLAIRE (102)		
Enseignants et enseignantes	=	40
Cadres scolaires, directeurs et directrices d'école, directeurs et directrices généraux	=	19
Élèves du 2e cycle du secondaire	=	18
Commissaires, présidents et présidentes des commissions scolaires	=	15
Professionnels et professionnelles non enseignants	=	7
Conseil d'administration des écoles privées	=	3
2. PARENTS (74)		
Parents, comité organisateur, comité d'école, comité EHDAA, conseil d'orientation, comité de parents	=	74
3. ORGANISMES COMMUNAUTAIRES (28)		
Personnel du réseau des affaires sociales, CRSSS, DSC,CSSCN, CLSC	=	20
Organismes communautaires, diocésains, CRL, COFAQ	=	8
4. MINISTÈRES (17)		
Autres participants et participantes, MEQ, ministère de la Justice, ministère de la Santé et des Services sociaux, Secrétariat à la famille	=	17
TOTAL	=	**221**

PORTRAIT STATISTIQUE RÉGIONAL

RÉGION DE LA CÔTE-NORD

Secrétariat à la famille

Judith Gagnon

Analyste-conseil

Mai 1991

PRÉSENTATION

Les neufs tableaux qui suivent sont extraits du document publié par le Secrétariat à la famille en avril 1991, intitulé «PORTRAIT STATISTIQUE RÉGIONAL, RÉGION DE LA CÔTE-NORD». Ce document de 24 pages, plus les annexes, a été préparé à la demande de la Direction régionale du ministère de l'Éducation de la Côte-Nord. Madame Judith Gagnon, analyste-conseil au Secrétariat à la famille, a profité de son exposé au moment de l'ouverture du colloque régional pour citer quelques statistiques de ce document qu'elle avait elle-même préparé. Cela nous a incité à analyser plus à fond ce portrait statistique fort utile et à en reproduire ci-après certains tableaux susceptibles d'intéresser les parents, les éducateurs et les éducatrices.

Politique familiale

Madame Judith Gagnon nous a d'abord présenté les grandes lignes de la politique familiale du gouvernement du Québec. «C'est en 1987, a-t-elle précisé, que le gouvernement du Québec s'est doté d'une politique familiale afin de mieux répondre aux besoins économiques, sociaux et culturels des familles d'aujourd'hui. À cet égard, il s'est appliqué à élaborer des mesures qui visent à soutenir les parents dans l'exercice de leurs responsabilités. Le document intitulé Familles en tête, publié en 1989, est un plan d'action contenant un ensemble de mesures à appliquer en différents secteurs d'activité. La politique familiale est multisectorielle et concertée. Ceci explique sa présence dans les domaines de la santé, de l'habitation, des services de garde et de l'éducation, pour ne citer que ceux-là. La politique familiale s'articule autour de la consultation et de la participation des ministères et des organismes publics concernés par la famille. Elle sollicite également la participation de nombreux autres partenaires tels les commissions scolaires, les municipalités, les organismes à vocation sociale et culturelle. Sans cette coopération et cette participation, elle n'existerait pas.»

Changements sociaux

Madame Gagnon a rappelé, chiffres à l'appui, les transformations survenues dans la structure familiale au cours des dernières décennies, notamment la baisse rapide et assez marquée du taux de natalité. «Au Québec, en 1960, poursuit-elle, l'indice synthétique de fécondité, c'est-à-dire le nombre d'enfants par femme en âge de procréer atteignait 3,6 enfants. En 1987, il se situait à 1,3 enfant. En 1990, une petite remontée situe ce chiffre à 1,6 enfant. D'où une légère augmentation de la natalité depuis trois ans pour l'ensemble du Québec. Toutefois, sur la Côte-Nord, la chute de l'indice synthétique de fécondité a été plus forte, soit - 24 p. cent, que dans l'ensemble du Québec où on le situe à - 7 p. cent. Mais, jusqu'en 1988, les femmes de la Côte-Nord étaient plus fécondes que la moyenne québécoise. Enfin, dans l'ensemble du Québec, nous sommes encore loin du taux de renouvellement des générations, lequel se situe à 2,1 enfants.»

Les tableaux qui suivent illustrent de façon plus détaillée des données démographiques concernant les naissances, les mariages, la scolarité, l'effectif scolaire, les revenus des familles, etc.

PORTRAIT STATISTIQUE RÉGIONAL
RÉGION DE LA CÔTE-NORD

Les renseignements qui suivent proviennent principalement du Bureau de la statistique du Québec, de Statistique Canada et de l'Office de la planification et de développement du Québec. Le tout a été préparé par Odile Légaré et Judith Gagnon, du Secrétariat à la famille.

1. CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

Population totale

D'après les données de 1986, la population de la Côte-Nord totalise 104 598 personnes, soit 1,6 p.100 de l'ensemble du Québec, qui compte 6 532 461 personnes.

Tableau 1. La population selon les groupes d'âge

	Côte-Nord		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
0-4 ans	8 220	7,9	431 910	6,6
5-14 ans	18 235	17,4	909 130	13,9
15-24 ans	19 275	18,4	1 060 930	16,2
25-34 ans	20 160	19,3	1 197 720	18,3
35-44 ans	15 775	15,1	983 165	15,1
45-54 ans	10 920	10,4	685 605	10,5
55-64 ans	7 075	6,8	613 370	9,4
65 et plus	5 020	4,8	650 640	10,0
Total	104 680	100,0	6 532 470	100,0

Tableau 2. L'état civil de la population

	Côte-Nord		Ensemble du Québec	
	Nombre	**%**	**Nombre**	**%**
Mariés ou mariées	49 425	47,3	3 174 695	48,6
Veufs ou veuves	3 015	2,9	317 795	4,9
Divorcés ou divorcées	2 075	2,8	198 910	3,0
Célibataires	50 030	47,9	2 841 055	43,5
Population totale	104 545	100,0	6 532 455	100,0
Célibataires de 15 ans et plus	23 620	22,6	1 500 015	23,0

Familles

La Côte-Nord compte 21 630 familles avec enfants à la maison, dont 17 p.100 sont monoparentales. Les familles comptant deux enfants sont légèrement plus nombreuses sur la Côte-Nord (41 p.100) qu'au Québec (40 p.100).

Tableau 3. Les familles avec enfants à la maison selon le nombre d'enfants

	Côte-Nord		Ensemble du Québec	
	Nombre	**%**	**Nombre**	**%**
Familles époux-épouses	17 880	82,7	961 255	79,2
1 enfant	5 925	27,4	355 570	29,3
2 enfants	7 720	35,7	407 850	33,6
3 enfants et plus	4 235	19,6	197 835	16,3
Familles monoparentales	3 750	17,3	252 800	20,8
1 enfant	2 040	9,4	150 320	12,4
2 enfants	1 115	5,2	73 555	6,1
3 enfants et plus	595	2,8	28 925	2,4
Total des familles avec enfants	**21 630**	**100,0**	**1 214 055**	**100,0**

2. LES NAISSANCES

De 1981 à 1989, la baisse des naissances a été beaucoup plus marquée dans la région de la Côte-Nord (- 36 p.100) qu'au Québec (- 4 p.100). Le poids démographique de cette région dans l'ensemble du Québec est passé de 2,3 p.100 à 1,5 p.100. Cette baisse des naissances est attribuable non seulement à la baisse de population régionale, mais aussi à la diminution de la fécondité.

Tableau 4. Les naissances

	Côte-Nord	Ensemble du Québec	%/Q
1981	2 149	95 247	2,3
1982	1 963	90 540	2,2
1983	1 703	87 739	1,9
1984	1 709	87 610	2,0
1985	1 565	86 008	1,8
1986	1 455	84 579	1,7
1987	1 334	83 600	1,6
1988	1 258	86 358	1,5
1989	1 386	91 751	1,5

3. LE STATUT MATRIMONIAL

Entre 1981 et 1988, la baisse du nombre de mariages a été plus forte sur la Côte-Nord (- 30 p.100) qu'au Québec (- 18,4 p.100). Durant cette même période, le nombre de divorces a fluctué un peu plus dans la région de la Côte-Nord qu'au Québec. Cependant, à titre de comparaison, en 1988, près de 53 divorces étaient prononcés pour 100 mariages célébrés, alors qu'au Québec, ce ratio était de 59 p.100. À l'exception de 1983, ce ratio a toujours été inférieur à celui du Québec depuis 1981.

Tableau 5. Les mariages et les divorces, 1981-1989

	Mariages [1]		Divorces [2]	
	Côte-Nord	Québec	Côte-Nord	Québec
1981	579	41 006	223	19 193
1982	493	38 360	238	18 579
1983	460	36 147	234	17 365
1984	441	37 416	195	16 845
1985	464	37 026	192	15 814
1986	425	33 108	208	18 399
1987	383	32 588	181	19 315
1988	421	33 469	222	19 825
1989	400	33 305	nd	nd

1. Par région socio-sanitaire
2. Donnée recueillie par district judiciaire
nd: non disponible

Source: Bureau de la statistique du Québec

4. ÉDUCATION

La population régionale est desservie par deux cégeps et onze commissions scolaires, ces dernières comptant quelques 72 écoles. La région compte aussi deux écoles privées et neuf établissements publics d'enseignement hors réseau.

Niveau de scolarité de la population

D'après les données du recensement de 1986, la population de la Côte-Nord est dans l'ensemble moins scolarisée que celle du Québec, même si elle compte une proportion légèrement supérieure de diplômés du collégial.

Tableau 6. La population selon la scolarité, 1986

Population de 15 ans et plus	Côte-Nord		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
N'ayant pas atteint la 9e année	20 080	25,9	1 223 120	23,9
Études secondaires:				
sans diplôme	18 650	24,0	1 013 365	19,8
avec diplôme	11 355	14,6	803 690	15,7
avec diplôme d'une école de métiers	4 340	5,6	213 910	4,2
Études collégiales:				
sans diplôme	5 690	7,3	391 415	7,7
avec diplôme	10 805	13,9	654 525	12,8
Études universitaires:				
sans diplôme	3 190	4,1	375 555	7,3
avec diplôme	3 515	4,5	439 410	8,6
Total:	**77 625**	**100,0**	**5 114 990**	**100,0**

Les résultats scolaires

Les statistiques du ministère de l'Éducation sur les résultats aux épreuves ministérielles du secondaire et sur les probabilités d'obtenir un diplôme du secondaire à l'enseignement ordinaire traduisent certaines difficultés sur le plan du rendement scolaire. En 1988-1989, la Côte-Nord obtenait les résultats les plus faibles après le Nouveau-Québec aux épreuves ministérielles du secondaire, et ne se tenait pas très loin du Saguenay—Lac-Saint-Jean. De même, pour les probabilités d'obtenir un diplôme du secondaire à l'enseignement ordinaire, la Côte-Nord se classait au même rang.

Toutefois, en juin 1990, comme le démontre le tableau suivant, la situation s'était quelque peu améliorée.

Tableau 7. Résultats aux épreuves ministérielles du secondaire au secteur des Jeunes selon la région administrative scolaire et par ordre des pourcentages. Juin 1990.

Région administrative scolaire	Moyenne (en p. 100)	Pourcentage de réussite
Québec	68,4	78,0
Montréal-Centre	68,1	77,1
Chaudière-Appalaches	67,9	78,0
Estrie	67,7	76,8
Montérégie	67,4	76,8
Bas-Saint-Laurent	67,4	76,7
Mauricie - Bois-Francs	67,4	76,4
Abitibi-Témiscamingue	67,2	76,6
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	67,1	76,0
Laval	66,8	76,5
Lanaudière	66,7	75,6
Saguenay - Lac-Saint-Jean	66,4	75,1
Côte-Nord	66,1	74,0
Laurentides	65,7	73,5
Outaouais	65,4	72,2
Nord-du-Québec	65,1	72,8
Ensemble du Québec	**67,4**	**76,5**

L'effectif scolaire

Entre 1981-1982 et 1989-1990, l'effectif scolaire de la maternelle 4 ans, sur la Côte-Nord, a augmenté de 19,3 p.100 alors que dans l'ensemble du Québec il s'est produit l'effet contraire, soit une baisse de 3,8 p.100. Par contre, à la maternelle 5 ans, on note une baisse de 24,4 p.100 alors que dans l'ensemble du Québec, la baisse n'est que 2,6 p.100. Au primaire, la baisse de l'effectif demeure très importante. En effet, l'effectif a subi une diminution de 20,7 p.100 entre 1981-1982 et 1989-1990, tandis que dans l'ensemble du Québec, le phénomène a été contraire, l'augmentation de l'effectif entre les deux périodes étant de 5,4 p.100. Au secondaire, la baisse de

l'effectif scolaire réapparaît plus fortement qu'au primaire, soit 24,4 p.100, alors que dans l'ensemble du Québec, la baisse est faible, soit 3,4 p.100.

Tableau 8. L'effectif de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire, selon la langue d'enseignement, 1981 et 1989

	1981-1982		1989-1990	
	Côte-Nord[1]	Québec[2]	Côte-Nord[1]	Québec[2]
Maternelle 4 ans	309	7 257	376	6 984
français	252	6 202	301	6 128
anglais	54	811	57	642
Maternelle 5 ans	2 066	90 259	1 548	87 976
français	1 978	82 818	1 444	79 822
anglais	86	7 115	91	7 902
Primaire	12 638	554 771	10 485	586 002
français	11 634	489 572	9 848	533 843
anglais	995	64 932	597	51 773
Secondaire	11 316	531 264	8 550	459 881
français	10 451	448 528	8 047	408 432
anglais	865	82 727	503	51 449
Total	26 329	1 183 551	20 959	1 140 843
français	24 315	1 027 120	19 640	1 028 225
anglais	2 000	155 585	1 248	111 772

1. **Région administrative scolaire**

2. **Pour le Québec, le total de l'effectif englobe les élèves dont la langue d'enseignement est une langue amérindienne ou inuktitut.**

5. REVENU DES FAMILLES

En 1986, le revenu moyen des familles de la Côte-Nord, qu'elles aient ou non des enfants, s'établissait comme suit:

Tableau 9. Les familles[1] selon la taille du revenu, 1986

	Côte-Nord		Ensemble du Québec	
	Nombre	**%**	**Nombre**	**%**
Moins de 5 000 $	1 410	5,2	73 885	4,2
5 000 $ à 9 999 $	1 710	6,3	105 725	6,0
10 000 $ à 14 999 $	2 450	9,0	161 495	9,2
15 000 $ à 19 999 $	2 290	8,4	165 645	9,5
20 000 $ à 24 999 $	2 485	9,1	167 495	9,6
25 000 $ à 29 999 $	2 235	8,2	172 010	9,8
30 000 $ à 34 999 $	2 465	9,0	173 985	9,9
35 000 $ à 39 999 $	2 785	10,2	153 980	8,8
40 000 $ à 49 999 $	4 055	14,9	237 765	13,6
50 000 $ et plus	5 415	19,8	339 240	19,4
Total :	**27 300**	**100,0**	**1 751 225**	**100,0**
Revenu moyen	33 844 $		34 582 $	
Revenu médian	nd		30 774 $	

1. **Comprend les familles conjoints-conjointes avec ou sans enfants ainsi que les familles monoparentales**

nd: non disponible

ATELIERS

ATELIER 1

Le partage des responsabilités en éducation

Questions posées

- Établir une liste des responsabilités partagées par les parents et l'école.
- Comment l'école doit-elle compléter la famille ou, parfois, y suppléer?
- Comment l'école peut-elle réagir au regard des besoins, tels les travaux scolaires à domicile, les leçons, les services de garde, les dîners à l'école, les activités parascolaires et le transport scolaire?
- Comment arriver à ce que l'école et la famille s'appuient mutuellement dans leur travail d'éducation des jeunes?

Résumé des discussions

Les premières responsabilités de l'école et des parents sont l'éducation, la socialisation, l'enseignement des valeurs, l'épanouissement intégral de l'enfant. Pour mieux partager ces responsabilités, l'école et les parents doivent se rencontrer et discuter.

L'école se veut une institution encadrée, autoritaire. Les parents renvoient souvent leurs responsabilités à l'école.

L'école doit répondre aux questions des enfants: écouter l'enfant résout parfois son problème. Elle doit assurer la formation dans la mesure de ses limites, donner une sécurité à l'enfant et lui transmettre l'instruction en tenant compte de sa personnalité, et l'accueillir comme il ou elle est.

L'école cherche le soutien des parents. Cependant, lorsque des parents accordent ce soutien, leur participation semble déranger. De plus, les parents n'ont pas assez de références pour comprendre les méthodes modernes d'enseignement.

On suggère d'offrir un service d'aide aux parents pour expliquer les leçons et les devoirs, et que les professeurs se montrent disponibles pour cette tâche. On peut établir un système téléphonique de 16 heures à minuit en vue de dépanner les parents pour les devoirs et leçons. On suggère aussi d'établir des garderies avec du personnel qui peut être différent de celui de l'école, de faire surveiller la période d'études au mieux par un conseiller ou une conseillère scolaire qui peut aider l'enfant à faire ses devoirs. Il faudrait assigner à l'élève un carnet de leçons et de devoirs à faire signer chaque jour par le parent.

Les parents doivent superviser les devoirs, sans tenter de les faire à la place de l'enfant. Ils doivent s'ingénier à le ou la motiver, à lui faire aimer les devoirs.

L'école doit avoir une ouverture sociale, réviser ses positions. Tous les services devraient être offerts en milieu scolaire: dîner, service de garde, transport, sports.

Il devrait y avoir des communications fréquentes entre les parents et l'école, le plus tôt possible au début de l'année. Il faudrait centrer nos occupations sur l'individu et non sur la méthode.

Recommandations

- Établir la communication dans les deux sens sur une base régulière, voire même quotidienne.

- S'assurer que l'école prévoit ajouter des périodes d'études à l'intérieur ou à l'extérieur de l'horaire.

- Organiser des services complémentaires (dîner, service de garde, transport, sports) à l'école, mais toujours en fonction des besoins des parents.

- Veiller à ce que l'école utilise toutes les ressources du milieu pour répondre aux besoins des familles.

- S'assurer que les commissions scolaires et les comités d'école prennent des moyens pour démythifier l'école et susciter l'engagement de toutes les parties. Définir le rôle de l'école.

- Faire de la publicité pour les rencontres parents-professeurs afin de mieux faire connaître l'enseignant ou l'enseignante ainsi que le programme.

- Faire en sorte que l'organisation du milieu scolaire favorise non seulement les élèves les plus proches de l'école, mais aussi ceux et celles qui prennent l'autobus.

- Aménager un endroit spécial dans l'école afin de permettre aux parents de se rencontrer.

- Répondre aux besoins de garderie en milieu scolaire après des études de faisabilité et une analyse des coûts, des locaux, etc.

- Inciter les parents à prendre l'initiative et la responsabilité de communiquer avec l'école s'ils le désirent.

- Veiller à ce que le comité d'école s'assure que les parents ont l'intention de se rencontrer pour discuter de certains problèmes.

- S'assurer que l'école trouve des moyens pour revaloriser le rôle et reconnaître la compétence des parents à l'égard de l'éducation de leurs enfants.

ATELIER 2

La communication famille-école

Questions posées

- Connaissez-vous bien l'école de vos enfants: le projet éducatif de l'école, le règlement, les activités para-scolaires, etc.?
- Comment êtes-vous informés par l'école?
- Comment faites-vous pour informer l'école de votre situation, de vos préoccupations, de vos désirs?
- Comment arriver à une bonne communication famille-école dans le contexte actuel?

Résumé des discussions

Selon l'ensemble des participants et des participantes, la communication entre la famille et l'école est inadéquate.

- Le projet éducatif est plus ou moins connu selon que l'on interroge des parents actifs dans un ou des comités de l'école ou des parents «ordinaires».

- Le règlement de l'école semble mieux connu par la majorité des familles. Quant aux activités parascolaires, au primaire, les parents y portent une grande attention et manifestent à l'occasion de l'intérêt, selon l'âge de leur enfant, à y participer. Au secondaire, l'intérêt diminue de beaucoup et l'accès n'est plus le même.

L'information se rend facilement aux familles du primaire et difficilement aux familles du secondaire.

- La majeure partie de la communication se fait par écrit.

- En situation d'urgence ou grave, l'école communique par téléphone.

- On communique à l'occasion des assemblées de parents, mais peu y assistent.

- La communication la plus appréciée par les parents est le message hebdomadaire du professeur, c'est-à-dire la note dans le cahier de l'enfant ou sur la feuille de route.

- Au primaire, la communication est plus facile avec la direction, le personnel enseignant, le personnel de soutien et professionnel. On profite de rencontres informelles ou thématiques, des remises de bulletin, du «petit message» à l'enseignant ou à l'enseignante et l'on communique par téléphone.

Même si ce n'est pas toujours aisé, les parents devraient prendre la peine de connaître les rôles des différents agents et agentes d'éducation et de se renseigner sur les moyens de communication déjà existants.

- L'école et ses différents comités devraient se doter d'un programme d'information annuel, présenter leurs rôles, vulgariser l'information, effectuer des sondages auprès des parents et en faire connaître les résultats.

Recommandations

Innover dans la communication

- Informer les parents là où ils sont, c'est-à-dire dans leur maison, dans leur milieu en utilisant le journal de l'école, le journal local, la radio ou la télévision communautaire.

- Humaniser la remise des bulletins, tenir des réunions formelles, informelles ou thématiques portant sur les nouveaux programmes, par exemple, sur les programmes de sciences.

- Sortir l'école de l'école en participant à des événements locaux en collaboration avec des organismes communautaires.

- La commission scolaire, pour sa part, devra insister davantage sur le marketing de l'école (exemple: accueil des élèves avec les parents avec de l'animation ou des jeux, etc.).

- Revoir l'organisation de l'école de façon que la direction puisse consacrer plus de temps à la communication interne et externe.

- Viser à ce que tous les agents et agentes d'éducation et les comités fassent mieux connaître leurs rôles de façon que les parents utilisent efficacement les structures déjà en place.

- Mettre sur pied des activités qui intègrent les parents à la vie de l'école aux heures de disponibilité de la famille.

- S'assurer que les conseils d'orientation et les comités d'école forment leurs membres et assurent ainsi leur relève; les élections pourraient se faire par rotation.

- Viser à ce que chaque membre de ces comités diffuse l'information dans son environnement immédiat.

ATELIER 3

Les rôles respectifs des parents et de l'école dans la transmission des valeurs

Questions posées

- Quels sont les rôles respectifs de la famille et de l'école dans la transmission des valeurs?
- Comment les familles peuvent-elles faire valoir l'importance des valeurs que doit véhiculer l'école?
- Les activités organisées dans le cadre de l'enseignement moral et religieux à l'école contribuent-elles à la promotion de valeurs précises?
- Comment faire oeuvre commune en ce sens?

Résumé des discussions

La transmission des valeurs dans les sociétés est une question très complexe. Il n'en demeure pas moins que tous reconnaissent que les valeurs sont transmises par des individus qui y croient, qui les vivent, intérieurement et extérieurement. Aussi, une valeur pourrait se définir comme une référence déterminante pour la conduite d'une vie; ce serait en quelque sorte un appui pour agir.

Bien que les valeurs proviennent de différentes sources, la famille est perçue comme le premier milieu de vie où elles sont inculquées. Les parents désirent qu'il y ait une continuité entre ce qui se vit à la maison et ce qui se vit à l'école. La famille met en place les valeurs de base; l'école, ouvrant une fenêtre sur le monde, apporte un élargissement à ces valeurs; la famille les pondère et leur redonne une importance relative... Les rôles respectifs de la famille et de l'école dans la transmission des valeurs doivent donc se jouer en continuité et en complémentarité dans une dynamique d'interaction et de respect mutuel. Pour l'enfant, la famille et l'école sont les deux principaux milieux de vie qui lui proposent des valeurs parmi lesquelles il ou elle devra retenir celles de son choix tout en respectant celles des autres. Le rôle des parents vis-à-vis l'enfant jusqu'à l'âge de cinq ans est primordial. L'école devient «son» chantier où il ou elle peut développer son autonomie, se responsabiliser, mais elle n'a pas le monopole des valeurs. Elle contribue à leur promotion par la qualité de ses interventions.

Il semble évident qu'une bonne communication soit un gage de succès dans la mise en place des valeurs véhiculées par la famille et l'école. La participation des parents au comité d'école au comité de parents et au conseil d'orientation est donc essentielle pour que leurs désirs soient connus, que leurs intérêts soient pris en considération. De plus, la démarche du projet éducatif offre à toutes les personnes en relation avec l'école l'occasion de regarder ensemble la vie de l'école et de prendre en charge collectivement son avenir.

En enseignement moral, il se vit des insatisfactions et en enseignement religieux, le modèle de Jésus est difficile à suivre. Ces cours transmettent des valeurs mises en pratique grâce à des projets concertés dans l'école, dans le milieu, à la maison, tel le respect de soi et des autres. Le fait de promouvoir certaines valeurs et de constater qu'elles ne «collent» pas aux jeunes ne devrait pas être interprété comme un échec; car les jeunes adoptent les valeurs en fonction de leur expérience passée et présente. Il faut respecter leur cheminement et accepter qu'ils ou qu'elles ne retiennent que les éléments de leur choix. De plus, les jeunes sont particulièrement sensibles à l'incohérence et décodent habilement les comportements des adultes qui «trahissent» les valeurs qu'ils veulent transmettre. Les actes ont donc souvent une plus grande portée que les paroles. Il faut donc que les valeurs se réalisent, se vivent dans les actions. Quelle image peuvent retenir les jeunes d'un adulte qui fait une grève, commet des actes de vandalisme, et qui exige comme première condition à la signature du protocole de retour au travail de n'encourir aucune sanction pour ce qui s'est produit?

Il faut que la famille et l'école parviennent à communiquer, à s'écouter et à prendre la parole. Cependant, il n'y a pas que ces deux milieux de vie qui jouent un rôle dans la transmission des valeurs; il faut aussi penser au quartier, à la ville, à la société... La famille et l'école ne peuvent assumer seules la promotion de certaines valeurs, tels le respect et la paix. Ensemble cependant, elles peuvent être les initiatrices d'un changement de plus grande envergure... Il faut enfin être conscient que ce n'est pas en quelques mois que l'on pourra effacer des habitudes de violence ou de non-respect.

Recommandations

- Faire en sorte que les parents prennent la place qui leur revient.

- Veiller à ce que l'école s'ouvre plus sur le milieu et s'adapte aux réalités de la vie familiale.

- S'assurer que les commissions scolaires soutiennent ce processus de concert tion famille-école en trouvant des moyens de rejoindre les parents, de les motiver et de faciliter leur participation.

- Viser à ce que l'école mette en valeur ses bonnes réalisations et qu'elle privilégie des moments de réflexion sur les valeurs, tant chez les jeunes que chez les parents et les éducateurs.

- Faire en sorte que l'école soit un lieu de dialogue, d'accueil, d'écoute: ce sont là des valeurs importantes dont on n'a pas à être gêné.

ATELIER 4

Les attentes des parents à l'égard de l'école primaire

Questions posées

- Quelles sont les attentes des parents à l'égard de l'école primaire?
- L'école primaire actuelle répond-elle aux attentes diversifiées des parents?
- Comment l'école primaire tient-elle compte des changements survenus dans la façon d'assumer le rôle parental?
- Quelles sont les pistes de solutions (suggestions) pour répondre aux attentes?

Résumé des discussions

Les parents attendent de l'école primaire un soutien pédagogique afin de mieux se retrouver dans le suivi à apporter à l'enfant. On devrait organiser l'enseignement sous forme de modules, donner moins de devoirs, et au besoin étendre le calendrier scolaire sur onze mois. L'école devrait d'abord être un lieu d'apprentissage et de formation. On devrait bien connaître les différents enfants qu'on y reçoit, avec leurs problèmes et leurs difficultés.

Les parents veulent être au courant de la vie scolaire, se sentir utiles quand ils se présentent à l'école et non avoir l'impression qu'ils dérangent.

Les parents souhaitent une bonne communication avec le professeur, un soutien technique quelques fois par année.

Ils souhaitent aussi une diminution des taux d'encadrement, l'amélioration de services de diététistes, d'infirmières, de spécialistes, de garderies.

Il faudrait tenir compte des besoins régionaux pour structurer le calendrier scolaire annuel. Les besoins actuels sont différents de ceux des années 50. Il doit y avoir harmonie entre les besoins de la famille et ceux de l'école malgré certaines contraintes, tels les distances et le transport scolaire.

Les changements de méthode d'enseignement déroutent les parents. On croit que les commissions scolaires devraient consulter davantage les parents et les soutenir dans l'implantation de nouvelles méthodes.

Les parents ne veulent pas alourdir la tâche des enseigants et enseignantes, mais ils veulent surtout être consultés, être éclairés sur la situation de l'école et sur les progrès de l'enfant.

Recommandations

- Diminuer le taux d'encadrement; augmenter les services de diététistes, de garderies et de spécialistes; se tenir au courant de ce que les élèves vivent à l'extérieur de l'école; offrir aux parents des séances de formation pour leur permettre de participer davantage à la vie de l'école.

- Injecter davantage d'argent pour soutenir et améliorer les services dans les écoles.

- Intensifier la communication parents-école afin de répondre aux besoins du milieu.

- Formuler clairement les objectifs du début d'année pour qu'ils soient bien compris des parents. Il faut enlever les barrières susceptibles de nuire à la communication. Le comité d'école a un rôle important à jouer en matière d'information.

- Favoriser la participation des parents à la vie scolaire et au projet éducatif au même titre que les enseignants et enseignantes, et les autres ressources.

ATELIER 5

Les attentes des parents et des jeunes à l'égard de l'école secondaire

Questions posées

- Quelles sont les attentes des parents à l'égard de l'école secondaire?
- L'école secondaire actuelle répond-elle aux attentes diversifiées des jeunes et des parents?
- Comment l'école secondaire tient-elle compte des changements survenus dans la structure familiale ainsi que des nouveaux besoins des jeunes et des parents?

Résumé des discussions

Les parents souhaitent d'abord que leurs enfants obtiennent un diplôme à la fin des études secondaires. Ils veulent que l'école les prépare bien au marché du travail tout en leur offrant un développement global.

Comme parents, les gens veulent avoir leur mot à dire, participer davantage. Pour cela, il faut qu'on leur facilite l'entrée à l'école, qu'on modifie la structure et qu'on les considère comme partenaires. Cependant, la participation des parents est difficile lorsqu'il s'agit d'établir des plans d'action.

De façon générale, les parents manquent d'information et de soutien. On prétend que la structure actuelle de l'école ne favorise pas une bonne communication entre parents et enseignants.

Cette incompréhension de l'école est d'autant plus grande chez les parents de langue étrangère, pour qui la communication est très difficile. La bonne porte d'entrée à l'école est celle du directeur ou de la directrice. C'est lui ou elle qui doit susciter la concertation et le partenariat, faciliter l'accueil et l'écoute, orienter les démarches pour résoudre les problèmes.

Recommandations

- Favoriser le partenariat par la participation accrue de certains parents qui manifestent de l'intérêt pour l'école, en mettant également à contribution certains «bons» élèves.

- Assouplir certaines contraintes de l'école, tels le transport scolaire et le choix de l'école.

- Créer davantage de ressources afin d'aider les jeunes qui ne s'intègrent pas à notre système.

- S'assurer que l'école, en plus de l'enseignement, transmette des valeurs de base essentielles.

- Définir clairement, de concert avec les parents et les jeunes, la mission de l'école, son champ d'action, ses interventions, de même que les valeurs qu'elle veut véhiculer.

- Veiller à ce que la direction favorise l'ouverture de l'école en vue d'une meilleure communication et d'une meilleure collaboration entre chacun des agents et agentes d'éducation.

- Viser à ce que l'école devienne l'élément mobilisateur des ressources existantes (parents, jeunes, agents et agentes d'éducation spécialisés) afin d'aider les jeunes qui nécessitent des services adaptés à leurs difficultés.

ATELIER 6

L'école et les jeunes en difficulté

Questions posées

Nombreux sont les jeunes qui vivent des difficultés d'adaptation tant scolaires que sociales.

- Quels sont les principaux besoins de ces jeunes et de leur famille?

- Comment le milieu scolaire peut-il répondre à ces besoins?

- Y a-t-il possibilité de partenariat entre l'école, la famille et les divers organismes travaillant auprès des familles et des jeunes en difficulté?

Résumé des discussions

Ces jeunes ont de la difficulté à communiquer avec les enseignants et les enseignantes; l'aide doit leur être apportée individuellement. Le personnel enseignant est désillusionné par les résultats de l'aide apportée aux jeunes.

Les commissions scolaires n'ont pas la gérance des services spécialisés provenant des organismes comme les CLSC, et les CSS. Ces services sont offerts par entente entre les organismes en question.

Les problèmes liés à la drogue, à la vie sexuelle active et à la violence rendent les communications plus difficiles avec l'école. Les ressources manquent et la collaboration entre les agents et agentes d'éducation n'est pas assurée.

Il faut définir le type d'élève qu'on veut retrouver à la fin des études et reconnaître les besoins des familles.

Nous devons intégrer de plus en plus dans nos équipes de l'école les personnes-ressources qui viennent à l'école.

Des problèmes d'encadrement doivent être résolus pour assurer un meilleur rendement de l'élève. Les retards scolaires accumulés conduisent généralement à l'abandon des études.

Il est important que l'enfant ayant des difficultés soit bien accepté par le milieu scolaire: on doit lui offrir une place et des services adaptés à ses besoins.

La famille est le fondement de l'équilibre de l'enfant: il lui faut sa place dans le partenariat avec l'école.

Recommandations

- Revoir le contenu des programmes, car il ne semble pas adéquat.

- Mettre en oeuvre, avec la participation des parents, un plan d'intervention personnalisé pour les cas problématiques.

- Dépister les problèmes précocement et intervenir en bas âge, à l'éducation préscolaire et aux premières années du primaire.

- Former des professeurs en cours d'emploi sur les différents cas problèmes.

- Établir et accentuer le partenariat entre les professeurs, les parents et les autres agents et agentes d'éducation en posant comme condition principale le souci de reconnaître la compétence des parents et de leur assurer une participation égale à celle des autres partenaires.

- Mettre en place des ressources légères pour répondre à certains besoins particuliers, par exemple, pour les devoirs et les leçons.

- Prendre garde au ballottement de l'enfant entre plusieurs agents et agentes d'éducation; savoir le respecter.

- Veiller à ce que les professeurs ne considèrent pas les parents comme des professeurs adjoints.

- Redéfinir et délimiter les rôles et les champs d'action des agents et agentes d'éducation auprès de l'enfant (enseignant ou enseignante, travailleur social ou travailleuse sociale, psychologue, etc.).

- Trouver des mesures de réadaptation et de soutien à l'adaptation.

- Offrir la possibilité à des groupes de bénévoles de compléter les services offerts. Après concertation auprès des parents, délimiter et comprendre les rôles de chacun dans les interventions faites à l'école auprès des jeunes et des parents.

ATELIER 7

L'école et le rôle parental

Questions posées

Nombreux sont les parents qui éprouvent des difficultés à s'acquitter de leurs responsabilités parentales, en particulier en ce qui concerne la participation à la vie de l'école.

- L'école doit-elle assurer un soutien aux parents en ce qui concerne leurs responsabilités familiales?

- Comment l'école peut-elle apporter un soutien aux parents, en ce qui concerne leurs responsabilités, lorsque la nécessité s'en fait sentir?

- Y a-t-il possibilité de partenariat entre l'école, la famille et d'autres organismes liés à celle-ci pour rendre les parents plus aptes à s'acquitter de leurs responsabilités?

Résumé des discussions

Les parents ne se sentent pas à l'aise à l'école et ne comprennent pas toujours leur rôle. Ils ont un sentiment d'incompétence en ce qui concerne les matières scolaires. Ils manquent d'information au sujet des cheminements particuliers. Le comité de parents fait participer trop peu de parents, qui ont un simple pouvoir consultatif et de recommandation.

Il faudrait valoriser le rôle de parents envers l'école, leur donner un pouvoir d'influence véritable. Il faudrait aussi faciliter la communication parents-professeurs en augmentant le nombre de leurs rencontres.

Les parents peuvent-ils conseiller le Ministère vis-à-vis les programmes, le régime pédagogique, l'attestation des études? L'école n'est-elle pas au service de la famille?

L'école doit s'adapter aux nouveaux types de famille: présence auprès de l'enfant, activités parascolaires, service de garde, activité de détente, etc.

Cependant, les parents ne doivent pas hésiter à défendre les droits de leur enfant lorsqu'ils se sentent lésés par une quelconque situation.

Recommandations

- Privilégier l'éducation dans les diverses orientations gouvernementales.

- S'assurer que sur le plan de la prévention, la commission scolaire aide davantage les familles à s'acquitter de leurs responsabilités. Prévoir un budget en conséquence. Organiser des rencontres, des conférences, des ateliers de travail. Faire participer les parents, valoriser leur rôle. Agir un peu comme le service d'éducation populaire qui, malheureusement, a été l'objet de compressions budgétaires et de diminution de services.

- Avoir recours à l'entraide et au soutien des collègues pour sensibiliser les parents à une plus grande participation.

- Adapter l'école aux nouveaux types de famille, notamment en ce qui concerne la présence auprès de l'enfant, aux activités parascolaires, aux services de garde et aux activités de détente.

- Revaloriser, en fin de compte, le rôle de parents et les amener à s'engager davantage envers l'école.

ATELIER 8

L'école et la famille dans la communauté

Questions posées

Les élèves ne viennent pas tous du quartier ni même du village où se trouve l'école. De telles écoles sont pratiquement coupées de la vie communautaire.

- Comment ouvrir l'école à la communauté?
- Qu'attendent, en commun, l'école et la famille de la municipalité?
- Est-il encore possible d'acquérir un sentiment d'appartenance et de fierté envers son école, de «s'approprier» son école?

Résumé des discussions

À l'heure actuelle, règle générale, il existe un large fossé entre l'école et la communauté. Dans les commissions scolaires, on ne pense plus à créer un véritable sentiment d'appartenance à l'école avec l'appui d'un système cohérent fondé sur la culture, les loisirs et les services municipaux de leur milieu. L'enfant se sent donc démuni dans cet univers dépersonnalisé. Il est décroché de ses racines familiales, de son milieu qu'est son quartier et des autres services offerts par divers organismes autres que l'école. Un tel système appuyé sur des structures très serrées et encadré de formalités administratives le plus souvent incontournables a un effet magistral sur les parents.

En effet, les parents cherchant de nouveaux modes d'adaptation de l'école aux besoins de la vie quotidienne se butent le plus souvent à des obstacles nébuleux, dont des refus catégoriques, des «on ne sait pas», des délais interminables, etc. S'ensuivent alors l'épuisement et le désintéressement graduels de ces parents, ce qui contribue, du moins en partie, à leur soi-disant manque de participation à la vie de l'école.

Du côté de l'école, il existe aussi certaines tentatives d'intégrer la vie scolaire à la vie communautaire au moyen de la mise à contribution des ressources de l'école elle-même, par exemple, en mettant ses locaux et ses gymnases au service de la municipalité. Ces ententes sont grandement appréciées de la communauté et des différents organismes oeuvrant auprès des jeunes. Cependant, on souhaiterait bien davantage, et ceci dans un seul but: parvenir à se connaître (enfants, parents, école) et à s'intégrer mutuellement (familles, quartier, école). Certains membres du personnel enseignant font le même souhait et luttent pour cette intégration et reconnaissance mutuelles. Ceux-ci, malheureusement, sont en butte aux mêmes obstacles rencontrés par les parents; de plus, ils doivent composer avec un cadre pédagogique contraignant et rigide qu'ils doivent néanmoins défendre.

Toutefois, toutes ces considérations ne sont pas insurmontables si chacune des parties se donne la peine d'aplanir les difficultés et enfin, d'établir de meilleures relations.

Recommandations

- Tracer des pistes d'action et élargir le cadre des «projets éducatifs», compte tenu des frontières exiguës qu'ils présentent parfois.

- Former des équipes bien identifiées à l'école (sport, culture...) avec leurs couleurs, drapeaux ou signes distinctifs pour permettre aux jeunes de donner un bon rendement et pour stimuler leur sentiment d'appartenance au moyen d'activités multiples et de concours.

- Veiller à ce que les directions des écoles manifestent leur propre sentiment d'appartenance et qu'elles le transmettent.

- Tenir des galas «MÉRITAS» auxquels sont associés les élèves, les professeurs et la communauté.

- Adapter le calendrier scolaire aux réalités de la communauté.

- Innover dans le domaine de l'organisation scolaire, communautaire et municipale.

- Maintenir l'engagement et l'intérêt de tous les acteurs et actrices malgré les obstacles.

- S'assurer que l'école intègre ses programmes et les activités de la communauté, qu'elle prenne connaissance des vrais besoins et réalités de cette dernière, et qu'elle utilise les ressources qu'on y trouve avec la préoccupation particulière de sortir des sentiers battus sur le plan pédagogique.

RÉFLEXIONS SUR L'ÉCOLE ET LES FAMILLES D'AUJOURD'HUI

ALLOCUTION DE CLÔTURE
PRONONCÉE PAR
MONSIEUR LE JUGE CLAUDE TREMBLAY
DE LA CHAMBRE DE LA JEUNESSE
DE LA COUR DU QUÉBEC

SEPT-ÎLES, LE 4 MAI 1991

RÉFLEXIONS SUR LE COLLOQUE «L'ÉCOLE ET LES FAMILLES D'AUJOURD'HUI»

En premier lieu, j'aimerais remercier les organisateurs du colloque pour leur invitation. Ainsi, j'ai pu assister à plusieurs ateliers où les discussions furent très enrichissantes. J'ai actuellement l'impression de m'adresser à 250 spécialistes concernant «L'école et les familles d'aujourd'hui». Je fais donc appel à votre grande générosité face à mes propos qui ne seront rien d'autre qu'une opinion parmi tant d'autres.

En préparant ma participation à ce colloque, il m'est d'abord paru important de comprendre pourquoi il y avait un colloque. Comme vous le savez, ce colloque s'est tenu parce que le gouvernement du Québec a lancé en septembre 1989 un plan d'action en matière de politique familiale intitulé «FAMILLES EN TÊTE». Ce document gouvernemental de 57 pages consacre un mince et mini-chapitre de deux pages et demie sur le sujet «LES FAMILLES ET L'ÉCOLE». Dans ce chapitre de deux pages et demie, une dizaine de lignes prévoient le présent colloque qui a été, est, ou sera tenu dans chaque région scolaire du Québec.

Heureusement que ces dix lignes n'ont pas été oubliées, car elles nous permettent de dire à ceux qui décident, quelle est la vraie réalité québécoise de 1991.

Je reviens au plan d'action du gouvernement. L'introduction débute par cette phrase: «La famille constitue la fondation sur laquelle repose l'ensemble de notre société». En conclusion, à la page 57, on énonce que «la famille demeure le lieu où les relations humaines sont les plus denses et les plus riches». Vous serez sans doute surpris, peut-être choqués, mais je pense que ces deux affirmations sont fausses. Ce fut ainsi déjà probablement; par purisme, idéalement, on peut le souhaiter encore pour demain. Mais sur le terrain, ce n'est plus la réalité aujourd'hui. La famille, seule, sans aide, n'est plus la base de notre société.

Demandez aux enfants si la famille est pour eux le lieu où les relations humaines sont les plus riches.

D'ailleurs, même si le gouvernement déclare que la famille est la base de la société, il ne le croit pas vraiment. Comme illustration frappante, remarquons qu'il n'y a pas de ministère de la famille. Il y a pourtant un ministère des Loisirs, de la Chasse et de la pêche. De plus, les sommes consacrées à la famille sont la mini-goutte dans l'océan des dépenses publiques.

En repensant à plusieurs réflexions entendues aujourd'hui, convenons que pour parler efficacement de notre sujet «L'école et les familles d'aujourd'hui», il a été obligatoire de parler avant tout des enfants, car l'école et les familles sont les deux milieux de vie des enfants: pas d'enfants, pas de famille; pas d'enfants, pas d'école. Notre colloque aurait donc pu s'intituler: l'enfant dans ses deux milieux de vie.

Et je crois qu'à la lumière de la réalité de 1991, l'école est devenue pour plusieurs enfants, peut-être une majorité, le milieu de vie le plus important, le plus significatif, car le plus disponible, le plus stable et le plus neutre. Aujourd'hui, la réalité est la suivante: en raison du travail des deux parents, en raison des problèmes matrimoniaux qui minent de nombreux parents, avec le phénomène des familles éclatées, des familles monoparentales, des familles reconstituées, des familles d'accueil, force est de constater que les parents sont de moins en moins disponibles, ou absents complètement aux besoins des enfants. Et pour l'instant, cette situation ne cesse de s'aggraver. Pensons au phénomène des enfants avec une clef dans le cou aussi habiles avec le four micro-ondes qu'avec le Nintendo. Pensons à ce phénomène des deux parents qui doivent obligatoirement travailler tous les deux pour boucler les deux bouts, etc.

Plus que jamais, les professeurs, les directeurs d'école, les secrétaires, les psychologues, les animateurs sportifs, les infirmières, les garderie, etc., du milieu scolaire sont des intervenants privilégiés et indispensables auprès de l'enfant.

Combien d'enfants seront influencés positivement ou négativement et ce, pour la vie, par une rencontre significative en milieu scolaire.

Idéalement, il faudrait favoriser une participation accrue des parents dans la gestion des écoles et des commissions scolaires. Mais en pratique, si on veut être pragmatique, il faut avant tout souhaiter et le gouvernement doit favoriser une plus grande présence des professeurs auprès des enfants. Le milieu scolaire doit être plus humain, plus chaleureux, plus cohérent, plus réceptif.

Le milieu scolaire se doit de développer de nouvelles approches, développer à l'endroit des nombreux enfants vivant des angoisses existentielles importantes une pédagogie de l'espoir, de la réussite. Il faut par exemple élaborer des programmes pour ces enfants intelligents, très en retard au niveau scolaire et leur éviter «la monoculture obligatoire» des bons élèves.

À cette époque où plusieurs familles craquent, où plusieurs enfants craquent, c'est le rôle du milieu scolaire de ne pas craquer et d'assurer une relève. C'est le rôle du milieu scolaire de ne pas être angoissé quand les parents le sont, quand les enfants le sont. Loin de devoir se retirer un peu pour faire plus de place aux parents, le milieu scolaire doit prendre encore plus de place, ce qui n'empêche pas les parents qui le peuvent et qui le veulent de s'engager. Le milieu scolaire ne doit pas être sur la voie du désengagement comme on le sent dans certaines orientations politiques. Le milieu scolaire doit pouvoir s'engager plus. La plus belle énergie propre à développer, avant l'électricité, c'est l'équilibre et la stabilité de nos enfants.

Dans le contexte actuel où les parents n'assument pas pour plusieurs ou assument mal leurs responsabilités parentales, c'est le rôle de l'école de répondre aux besoins des enfants en leur procurant ce qui pourrait s'appeler un «compagnonnage fidèle». Ceux qui disent que l'école ne doit pas être un CLSC, un centre d'aide en toxicomanie, en psychologie ou en psychiatrie, etc. se trompent, je crois. L'école, en tant que principal milieu de vie des enfants, doit être le premier milieu de prévention et d'aide.

Et pour mieux comprendre les enfants dans leurs besoins, il faut les écouter, il faut leur donner la parole, comme cela a été fait au présent colloque. Les jeunes ne sont plus des objets de discussion, mais des sujets avec qui on discute. Il faut faire une place aux enfants dans notre présent, dans notre avenir, dans nos urgences et dans notre confiance.

Ce colloque ne sera pas une réussite complète si le seul résultat est notre satisfaction personnelle.

Ce colloque ne sera une réussite totale que si les organisateurs, et il faut se fier à eux, peuvent transmettre aux décideurs les messages clairs qui ont été lancés ici aujourd'hui, dont ceux lancés par les jeunes. Et le principal message que j'ai décelé, c'est que le plan d'action du gouvernement en matière de politique familiale ne laisse pas de place aux jeunes pour exprimer les besoins qu'ils ressentent. Je pense qu'une commission d'enquête devrait être créée pour permettre aux jeunes d'exprimer leurs besoins à l'aube de l'an 2000. On devrait aussi créer un ministère de la jeunesse. On parle beaucoup des jeunes, mais à eux on ne parle pas. Il faut leur donner la parole. Comme disait Françoise Dolto, «l'adulte et le jeune, l'un grand, l'autre petit, mais d'égale valeur».

En terminant, pour faire un retour sur l'introduction et la conclusion du plan d'action du gouvernement en matière de politique familiale, je dirai qu'à mon avis, de nos jours, non seulement la famille mais aussi l'école constituent les bases de notre société. J'ajouterai que la famille et l'école sont les deux milieux où pour l'enfant, les relations humaines sont les plus riches et les plus denses. Et idéalement, ces deux milieux devraient pouvoir conjuguer harmonieusement leur action, ce sur quoi nous avons réfléchi aujourd'hui. Mais, pour ce faire, les décideurs devront, par delà leurs belles paroles, passer aux actes et investir dans la personne humaine, investir dans l'accompagnement du jeune dans ses deux milieux de vie. Car pour croire en demain, il faut croire en la jeunesse et assumer la responsabilité de cette croyance.

Claude Tremblay,
juge de la Cour du Québec

ÉVALUATION DU COLLOQUE

Au terme du colloque, nous avons recueilli les questionnaires d'évaluation de 138 participants et participantes. Chacune des réponses a été saisie par ordinateur et nous avons pu établir les degrés de satisfaction à l'égard des différentes activités du colloque.

Tous les chiffres expriment des pourcentages. Les degrés de satisfaction se traduisent comme suit:

- **TS:** **Très satisfaisant**
- **S:** **Satisfaisant**
- **+ ou -:** **Plus ou moins satisfaisant**
- **Ins:** **Insatisfaisant**

A. Les trois activités les plus hautement appréciées:

1- L'animation théâtrale du midi;
2- le visionnement du vidéogramme;
3- la conférence de clôture.

B. Les trois ateliers les plus appréciés:

1- L'atelier 8
«L'école et la famille dans la communauté»

2- L'atelier 7
«L'école et le rôle parental»

3- L'atelier 3
«Les rôles respectifs des parents et de l'école dans la transmission des valeurs»

C. Évaluation des activités:

	TAUX DE SATISFACTION			
	• T.S	• S	• + ou -	• INS
1. Présentation de la politique familiale	28,7 %	55,8 %	13,2 %	2,3 %
2. Présentation du portrait régional des familles	20,5	58,3	21,2	,0
3. Visionnement du vidéogramme	78,3	19,4	2,3	,0
4. Information reçue avant le colloque	28,9	52,3	13,3	5,5
5. Accueil	56,2	34,6	8,5	0,7
6. Qualité des locaux	54,9	42,9	2,2	,0
7. Documentation écrite	57,0	37,5	5,5	,0
8. Tenue du colloque un samedi	56,4	34,6	6,8	2,2
9. Tenue du colloque au printemps	59,7	37,2	2,3	,8
10. Durée du colloque	49,2	26,9	18,5	5,4
11. Diversité des ateliers	51,5	43,2	4,5	,8
12. Animation théâtrale du midi	87,3	11,9	,8	,0
13. Allocution de clôture	74,7	24,2	1,1	,0

D. Appréciation des participants et participantes quant à la précision et l'atteinte des objectifs:

		Précis	Imprécis
1.	Précision des objectifs du colloque	95,8 %	4,2 %

		Atteints	Presque atteints	Peu atteints	Non atteints
2.	Atteinte des objectifs du colloque	50,8 %	45,0 %	3,3 %	0,9 %

E. Souhaits pour d'éventuels colloques:

		Oui	Non
1.	Tenue éventuelle d'un autre colloque	99,2 %	0,8 %

		1 an	2 ans	3 ans
2.	Fréquence souhaitée des colloques	54,8 %	40 %	5,2 %

CONCLUSION

À la fin du colloque, on entendait plusieurs participants souhaiter que cet événement ait des suites, des répercussions fructueuses dans chacune des commissions scolaires et dans chacune des écoles de la région. Pour ce faire, il faut d'abord un moyen concret et pratique: les actes du colloque. À l'aide de ce document, les organismes en question pourront alors prévoir des activités susceptibles de prolonger le débat et de donner davantage suite aux principales recommandations.

Plusieurs recommandations du colloque insistent sur l'importance de la communication entre la famille et l'école, sur le partenariat, sur le climat de bonne entente et de complicité qui devrait régner entre les agents et agentes de la famille, et de l'école. De son côté, le juge Tremblay, dans son allocution de clôture, demande à l'école d'être davantage présente auprès de l'élève en ces moments où elle devrait, selon le magistrat, «être plus humaine, plus chaleureuse, plus cohérente, plus réceptive».

En définitive, même si les attentes sont grandes envers l'école, on ne lui demande pas de porter seule la responsabilité de soutenir la famille. La politique familiale, par son ampleur, touche plusieurs champs d'activité. Il est à souhaiter, par conséquent, que l'école s'associe aux organismes de son milieu pour qu'ensemble, ils trouvent des moyens de revaloriser la famille, cellule fondamentale de la société.

Le responsable du dossier de
la politique familiale,

Marcel Cormier

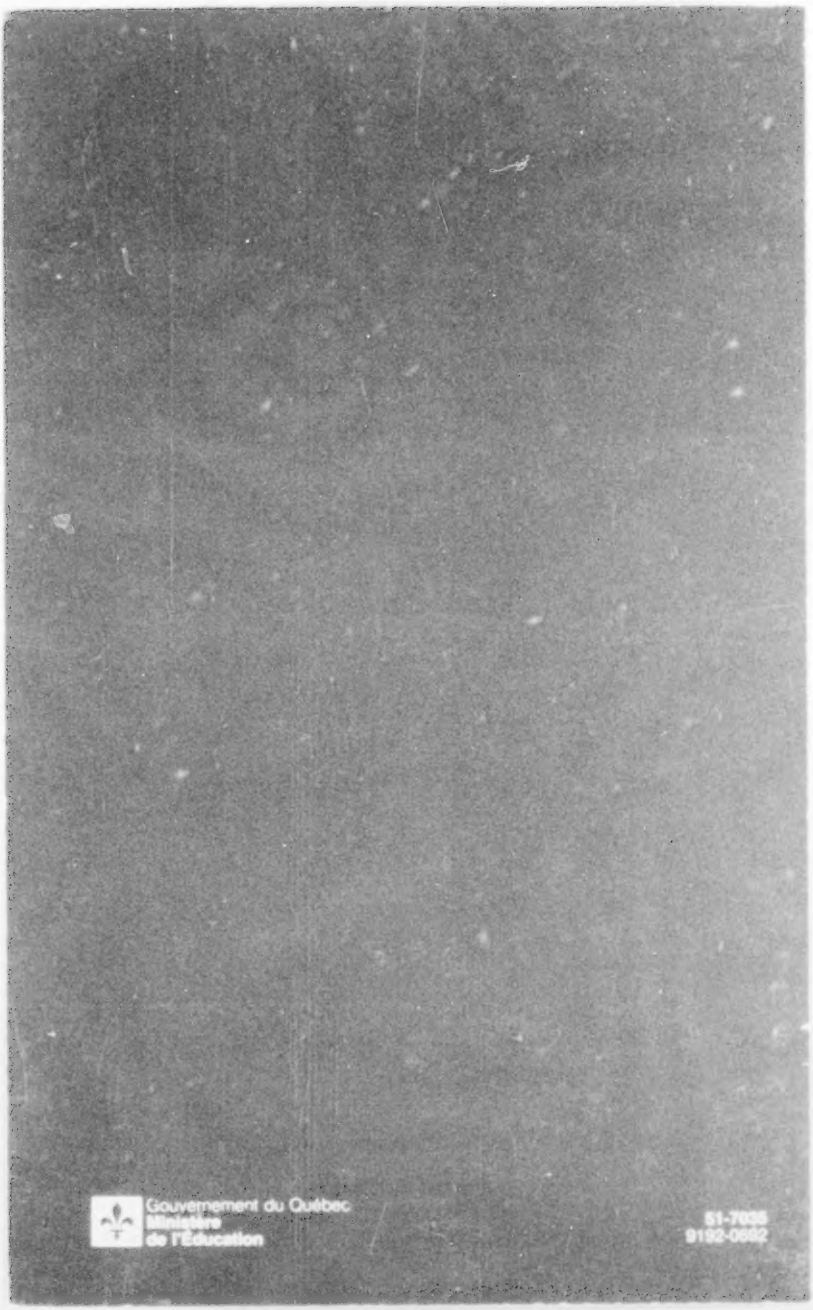
Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation
81-7035
9192-0692